

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 28 septembre 2026

FINANCES ET FISCALITÉ - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Anne-Sophie CATRIX, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSEY, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Sandrine PFLIER, Katia PONCELET, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Thibault HEBRARD, Baptiste PEYRAUD pouvoir à Yann JEZEQUEL, Olivier POIRAUD pouvoir à Lucy MOREAU, Florence VILLES pouvoir à François GUYON, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX par Simon CHARLES.

Titulaire absente :

Rose-Marie NIETO.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Guillaume RIOU, Victor TURPAUD-FIZZALA.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Catherine ROUSSILLON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026****FINANCES ET FISCALITÉ - DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Madame **Sonia LUSSIEZ**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la délibération n°C-05-02-26 du 2 février 2026 relative au vote des budgets primitifs 2026 ;

Vu la délibération n°C-18-06-26 du 22 juin 2026 relative à l'affectation des résultats 2025 ;

Vu la délibération n°C-19-06-26 du 22 juin 2026 adoptant le budget supplémentaire 2026 ;

La présente Décision modificative a pour objet de prendre en compte les derniers ajustements en fonctionnement et en investissement des Budgets annexes Eau potable et Assainissement.

Sur le budget annexe de la régie du service des eaux du Vivier, l'ajustement des crédits d'investissement est lié à la régularisation d'avances versées sur les marchés d'investissement. Il est en effet nécessaire de procéder à des écritures d'ordre patrimoniales au chapitre 041, sans incidence sur l'équilibre budgétaire global, permettant de transférer les avances constatées aux comptes 237 et 238 vers les comptes d'immobilisations définitifs à la réception des travaux ou équipements concernés. Ce sont donc des écritures comptables sans encaissement, ni décaissement formalisant l'intégration des montants d'avances versées et récupérées dans la valorisation des biens réalisés.

INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	VOTE 2026	DM 2026	TOTAL
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 211 698,01		1 211 698,01
16	Emprunts et dettes assimilées	1 610 000,00		1 610 000,00
20	Immobilisations incorporelles	726 438,19		726 438,19
21	Immobilisations corporelles	2 988 360,41		2 988 360,41
23	Immobilisations en cours	5 309 607,95		5 309 607,95
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 846 104,56	0,00	11 846 104,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 000,00		210 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	400 000,00	400 000,00
	TOTAL DEPENSES	12 056 104,56	400 000,00	12 456 104,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 502 342,56		2 502 342,56
13	Subventions d'investissement	700 000,00		700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 366 547,57		4 366 547,57
	TOTAL RECETTES REELLES	7 568 890,13	0,00	7 568 890,13
021	Virement de la section d'exploitation	1 687 214,43		1 687 214,43
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 800 000,00		2 800 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	400 000,00	400 000,00
	TOTAL RECETTES	12 056 104,56	400 000,00	12 456 104,56

S'agissant du **budget annexe régie Assainissement**, il est proposé un ajustement des crédits d'un montant de **12 000 € au chapitre 66** pour le paiement des intérêts de la ligne de trésorerie qui est mobilisée plus fréquemment. Également, une inscription à hauteur de **100 000 € au chapitre 67**, en section de fonctionnement s'avère nécessaire afin de procéder au remboursement des usagers mensualisés ayant fait l'objet d'un prélèvement excédentaire. Enfin, une inscription de **68 500 € au chapitre 68** s'avère obligatoire au titre de la constitution d'une provision pour un contentieux relatif à un certificat de conformité de branchement au réseau.

Le financement de ces dépenses est assuré par une diminution de 100 000 € du montant de reversement à l'Agence de l'eau de sa redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et par une réduction du virement à la section d'investissement du solde s'élevant à 80 500 €.

CHAPITRE	VOTE 2026	DM 2026	TOTAL
011 Charges à caractère général	8 398 806,00	-100 000,00	8 298 806,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	890 000,00		890 000,00
014 Atténuations de produits	35 000,00		35 000,00
65 Autres charges de gestion courante	371 200,00		371 200,00
66 Charges financières	1 126 000,00	12 000,00	1 138 000,00
67 Charges exceptionnelles	42 000,00	100 000,00	142 000,00
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations	100 000,00	68 500,00	168 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES	10 963 006,00	80 500,00	11 043 506,00
023 Virement à la section d'investissement	2 674 459,23	-80 500,00	2 593 959,23
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 709 300,00		6 709 300,00
TOTAL DEPENSES	20 346 765,23	0,00	20 346 765,23
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 562 065,23		2 562 065,23
013 Atténuations de charges	655 000,00		655 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 192 000,00		15 192 000,00
75 Autres produits de gestion courante	366 700,00		366 700,00
77 Produits exceptionnels	0,00		0,00
78 Reprises sur provisions et dépréciations	180 000,00		180 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	18 955 765,23	0,00	18 955 765,23
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 391 000,00		1 391 000,00
TOTAL RECETTES	20 346 765,23	0,00	20 346 765,23

En conséquence, il est également proposé de diminuer de 80 500 € les crédits inscrits en section d'investissement au titre des travaux non encore programmés.

CHAPITRE	VOTE 2026	DM 2026	TOTAL
16 Emprunts et dettes assimilées	2 401 000,00		2 401 000,00
20 Immobilisations incorporelles	814 587,82		814 587,82
21 Immobilisations corporelles	4 664 991,48		4 664 991,48
23 Immobilisations en cours	5 078 571,80	-80 500,00	4 998 071,80
TOTAL DEPENSES REELLES	12 959 151,10	-80 500,00	12 878 651,10
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 391 000,00		1 391 000,00
041 Opérations patrimoniales	600 000,00		600 000,00
TOTAL DEPENSES	14 950 151,10	-80 500,00	14 869 651,10

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 111 580,41		2 111 580,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	144 684,10		144 684,10
13 Subventions d'investissement	1 224 727,00		1 224 727,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 485 400,36		1 485 400,36
TOTAL RECETTES REELLES	4 966 391,87	0,00	4 966 391,87
021 Virement de la section de fonctionnement	2 674 459,23	-80 500,00	2 593 959,23
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 709 300,00		6 709 300,00
041 Opérations patrimoniales	600 000,00		600 000,00
TOTAL RECETTES	14 950 151,10	-80 500,00	14 869 651,10

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte les décisions modificatives n°1 de l'exercice 2026 des budgets annexes régie service des eaux du Vivier et régie assainissement, telles que présentées dans les maquettes budgétaires ci-jointes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Catherine ROUSSILLON

Sonia LUSSIEZ

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télerecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».